

Trois Pistoles, le 16 avril 2025

PROCÈS-VERBAL de la 5^{ème} Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Basques tenue à 100 % en mode virtuel le mercredi 16 avril 2025 à compter de 19 h 30.

En introduction, une capsule vidéo est présentée au début de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 19 h 30 par Monsieur Serge Tremblay, président du conseil d'administration, qui souhaite la bienvenue à tous à cette cinquième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Basques qui se tient complètement en mode virtuel.

Monsieur Tremblay informe l'assistance qu'il agira également comme président d'assemblée.

Environ 33 personnes assistent virtuellement à cette rencontre.

Monsieur Tremblay présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation et en soutien.

PRÉSENCES SUR PLACE À LA CAISSE DESJARDINS DES BASQUES

Monsieur Roberto Dionne, directeur général

Monsieur Laurent Deslauriers, président du comité mise en candidature AGA, présentera le rapport de l'appel de candidatures

Monsieur Mario Bérubé, vice-président du conseil d'administration

Madame Angélique Rioux, adjointe à la direction générale

Madame Édith April et Madame Kayna Pelletier, conseillères aux communications et vie associative

Monsieur Tremblay fait part aux membres de quelques instructions sur le déroulement de cette assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Monsieur Tremblay invite les membres pour l'écoute du message du Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier.

- Capsule vidéo « Message du président, Guy Cormier »

Le président remercie Monsieur Cormier.

Paraphes :

Prés.

Sec.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Le président poursuit et fait part aux membres des précisions importantes relativement aux règles pour participer à cette assemblée générale annuelle tenue à distance, notamment sur le fonctionnement de la plateforme numérique et sur la période de votation.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée virtuelle, comme il y aura votation en différée, nous devons nommer deux personnes scrutatrices. Le président d'assemblée recommande Kayna Pelletier, conseillère aux communications et vie associative, et Angélique Rioux, adjointe à la direction générale.

Monsieur Tremblay fait appel à l'assemblée pour un proposeur pour l'adoption de cette recommandation et un appuieur.

Aucune question ni commentaire.

Le président du conseil invite les membres à voter.

Sur proposition dûment faite et appuyée par, il est unanimement résolu d'adopter la recommandation du président du conseil d'administration, Monsieur Serge Tremblay, de nommer Madame Angélique Rioux et Madame Kayna Pelletier comme scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Serge Tremblay, président du conseil, invite Monsieur Mario Bérubé, vice-président du conseil d'administration, à faire la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle du 16 avril 2025

Caisse Desjardins des Basques

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

2.3. Adoption de l'ordre du jour

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

3.3. Rapport financier

Paraphes :

Prés.

Sec.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

(vote en différé)

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

5.2.3. Élection par acclamation

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Monsieur Serge Tremblay fait appel à tous pour un proposeur et un appuieur pour l'adoption de l'ordre du jour.

Aucune question, ni commentaire.

Le président du conseil invite les membres à voter.

Sur proposition dûment faite et appuyée par, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 24 avril 2024 a été déposé sur le site Internet de la Caisse.

Monsieur Tremblay fait appel à tous pour un proposeur et un appuieur pour l'adoption du procès-verbal de la troisième assemblée générale annuelle.

Ni question, ni commentaire relativement au procès-verbal du 24 avril 2024.

Le président du conseil invite les membres à voter.

Sur proposition dûment faite et appuyée par, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 24 avril 2024.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président poursuit avec la présentation des membres du conseil d'administration.

Paraphes :

Prés.

Sec.

Monsieur Tremblay remercie chaleureusement chacun des administrateurs pour leur support et implication au conseil d'administration. Ce dernier tient à adresser un remerciement particulier à Monsieur Émile Dubé qui a consacré 3 années de services au sein du conseil ainsi qu'à Madame Diane Lamarre pour ses 12 années de services.

Dans son discours, Monsieur Tremblay rappelle entre-autre que depuis maintenant 125 ans, Desjardins est un groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés en soutenant des initiatives collectives qui répondent aux besoins de ses membres et clients, favorisant ainsi la vitalité de collectivités prospères et durables.

De plus, il rappelle que Desjardins est engagé et solidaire pour soutenir les membres dans leur autonomie financière et ce, par des produits et services financiers, des services conseil et une panoplie d'outils disponibles en ligne, notamment ALVI et l'outil Equifax.

Monsieur Tremblay profite de l'occasion pour annoncer la retraite de notre directeur général, Monsieur Roberto Dionne. Ce dernier prendra officiellement sa retraite le 5 septembre prochain après plus de 21 années de services. Monsieur Serge Tremblay remercie chaleureusement Monsieur Dionne.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président du conseil enchaîne avec le bilan de la surveillance relativement aux trois règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code.

Ce dernier confirme que les règles déontologiques ont été respectées à la lettre.

3.3 Rapport financier

Monsieur Tremblay invite Monsieur Roberto Dionne, directeur général de la Caisse, pour la présentation du rapport annuel de la caisse.

Le directeur général débute sa présentation avec le rapport annuel de la Caisse Desjardins des Basques de l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2024. C'est une excellente année, les résultats sont positifs témoignant ainsi de la confiance et de l'engagement de nos membres et clients envers notre coopérative.

Monsieur Dionne poursuit avec les tableaux financiers du volume d'affaires, de l'actif, le passif, total de l'avoir, des revenus et dépenses, ce qui l'amène à la présentation des excédents avant ristournes aux membres.

Monsieur Tremblay invite les membres pour des questions ou commentaires concernant la présentation du rapport annuel.

Aucune question ni commentaire ne sont posés.

Paraphes : _____
Prés. Sec.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Monsieur Tremblay invite de nouveau Monsieur Roberto Dionne à venir expliquer le solde sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

Le directeur général présente le solde du Fonds d'aide au développement du milieu en date du 31 décembre 2024. Un montant de 122 310 \$ a été versé afin de soutenir des projets dans notre milieu.

En ce qui a trait aux dons et commandites, c'est un montant de 31 820 \$ qui ont servi à dynamiser notre milieu.

La Caisse appuie un grand nombre d'organismes jouant un rôle essentiel dans la communauté et contribuant par le fait même au développement durable de la collectivité.

En 2024, un montant de 764 000 \$ provenant du FADM a été remis à 3 organismes de la région du Bas-Saint-Laurent.

Une courte capsule vidéo est présentée sur le bilan de l'engagement dans le milieu.

Monsieur Tremblay remercie Monsieur Dionne pour la belle présentation, l'assemblée continue.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Tremblay invite les membres pour des questions ou commentaires.

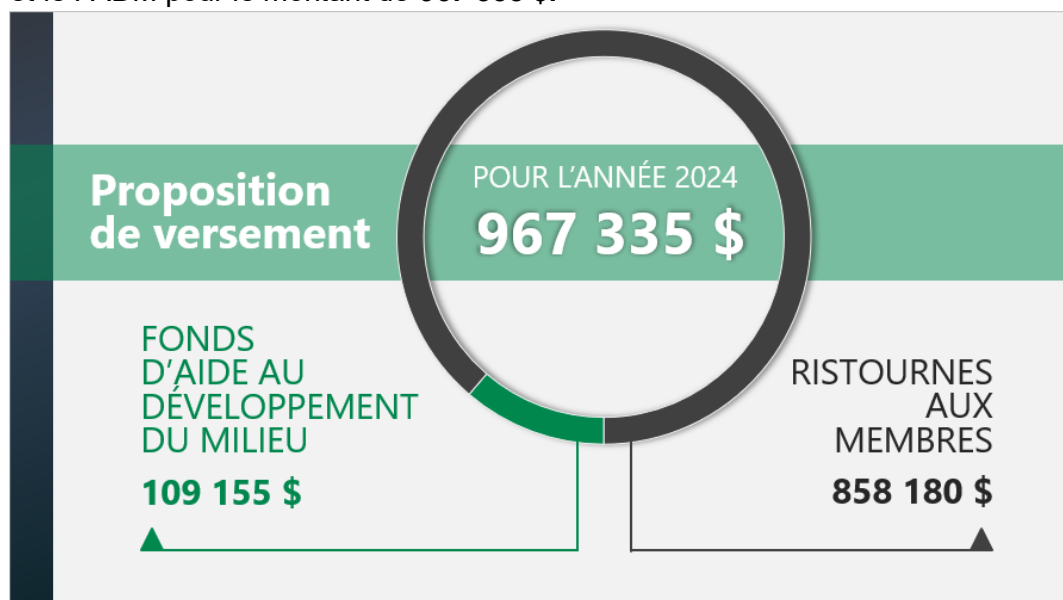
Aucune question ni commentaire ne sont posés.

5. PROPOSITION SOUMISES AU VOTRE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Présentation d'une capsule vidéo. – La ristourne

Le président invite le directeur général pour la présentation du scénario en rapport avec la proposition de versement pour l'année 2024 de la ristourne aux membres et le FADM pour le montant de **967 335 \$**.



Paraphes :

Prés.

Sec.

Monsieur Tremblay précise à l'assistance que le scénario recommandé par le conseil d'administration est celui le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et ce dernier est totalement conforme aux encadrements applicables.

Voici la proposition du partage des excédents :

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		105
Épargne et placements	0,58 \$	162
Fonds		19
Prêts et marges de crédit		222
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	118
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	52
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	164
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	17
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		858
¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.		

Monsieur Tremblay remercie Monsieur Dionne.

Le président demande un proposeur et un appuieur.

Aucune question ni commentaire.

Sur proposition dûment faite et appuyée par, il est unanimement résolu d'accepter la recommandation de partage des excédents.

Les membres seront appelés à votés après les présentations et discussions de ce soir.

5.2 Élections des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Étant donné que Monsieur Serge Tremblay est une personne candidate, Monsieur Mario Bérubé, vice-président agira comme président d'élection. Étant donné que Madame Marie-Josée Bérubé est aussi une personne candidate, Monsieur Laurent Deslauriers agira comme secrétaire d'élection et il sera assistée des scrutatrices afin de veiller au bon déroulement de la période de votation en différé comme le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse (RIC).

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Serge Tremblay donne la parole à Monsieur Mario Bérubé. Ce dernier invite Monsieur Laurent Deslauriers, président du comité de mise en candidature, à venir présenter le rapport du comité.

Monsieur Deslauriers rappelle que l'appel de candidatures a été diffusé à partir du 20 janvier 2025 et ce pour une durée de 20 jours dans les centres de services, sur le site internet de la caisse, sur la page Facebook, publicité dans le journal l'Horizon et l'affichage sur les écrans en caisse.

Paraphes :

Prés.

Sec.

Pour l'assemblée de cette année, nous avons reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le règlement intérieur de la Caisse ainsi que le code de déontologie de Desjardins.

Il y a donc 5 candidatures pour 5 postes à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Monsieur Deslauriers présente les candidatures reçues, éligibles à la fonction d'administrateur, voici : pour les postes réservés à des groupes :

Pour le groupe A : Saint-Éloi, Trois-Pistoles/Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Simon	➤ Madame Marie-Josée Bérubé
Pour le groupe B : Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Clément, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Médard, Saint-Guy, Sainte-Rita, Sainte-Françoise	➤ Madame Sergine Gagnon ➤ Madame Édith Tremblay
Pour le groupe C : Saint-Cyprien	➤ Monsieur Serge Tremblay
Pour le groupe D : Universel	➤ Monsieur Vincent Belley

La présentation de Monsieur Deslauriers est terminée, ce dernier remercie Monsieur Bérubé, la réunion se poursuit.

5.2.3 Élection par acclamation

Le président d'élection déclare élu par acclamation séance tenante ;

Pour le groupe A : Saint-Éloi, Trois-Pistoles/Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Simon	➤ Madame Marie-Josée Bérubé
Pour le groupe B : Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Clément, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Médard, Saint-Guy, Sainte-Rita, Sainte-Françoise	➤ Madame Sergine Gagnon ➤ Madame Édith Tremblay
Pour le groupe C : Saint-Cyprien	➤ Monsieur Serge Tremblay
Pour le groupe D : Universel	➤ Monsieur Vincent Belley

Monsieur Mario Bérubé félicite les nouveaux élus !

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Les membres pourront exercer leur droit de vote sur l'élément suivant :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes

Monsieur Tremblay précise que seuls les membres de plein droit pourront voter. La réécoute de l'assemblée de ce soir sera accessible sur le site Internet de la caisse, ainsi que toute la documentation s'y rapportant.

Le président d'élection rappelle que les membres peuvent voter en se rendant sur *AccèsD*, en suivant les consignes. Encore cette année, les membres qui ne sont pas inscrits sur *AccèsD* pourront voter en utilisant la borne de votation disponible dans les centres de services de la Caisse ce jeudi uniquement en raison du congé de Pâques.

Paraphes : _____

Prés. _____

Sec. _____

Prés.

Sec.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Les membres peuvent faire valoir leur droit de vote jusqu'au 20 avril 2025, 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Monsieur le président précise que les résultats du vote seront dévoilés dans les 24 à 48 heures après la période de votation sur le site Internet de la Caisse, ce qui mettra fin officiellement à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

Bien que le conseil d'administration considère que la proposition de partage des excédents est avantageuse pour les membres, Monsieur Tremblay informe l'assistance sur la procédure advenant un vote négatif sur cette proposition.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Monsieur Serge Tremblay, président du conseil d'administration, remercie les membres pour leur participation à cette cinquième assemblée générale annuelle virtuelle de la Caisse Desjardins des Basques.

En terminant, Monsieur Tremblay félicite les administrateurs nouvellement élus.

Il remercie également les personnes qui l'ont accompagnée pour le déroulement de l'assemblée.

Le président, Monsieur Serge Tremblay, profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Monsieur Émile Dubé et Madame Diane Lamarre pour leur excellent travail durant toutes ces années au conseil d'administration.

Enfin, un grand merci à la direction générale ainsi qu'au personnel de la Caisse pour leur soutien et leur engagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la présentation de l'AGA de la caisse est terminée.

Ouverture de la période de votation en différé pour quatre jours dès ce soir, mardi 16 avril 2025 jusqu'au 20 avril à 23 h 59.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Suivi des résultats de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu **236** membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels, **95,76 %** des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Levée de l'assemblée

Paraphes : _____
Prés. Sec.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11 h 58.

Président
Monsieur Serge Tremblay

Secrétaire
Madame Marie-Josée Bérubé

(Ce procès-verbal est versé aux archives)

Paraphes :

Prés.

Sec.